

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune FONTAINE ETOUPEFOUR
se réunira, en séance ordinaire le 23 janvier 2018, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

Élection d'une ou d'un secrétaire

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2017

- 1- Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du B.P. 2018 : comptes 21 et 23
 - 2- Aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire pour les travaux Cœur de Bourg 2ème tranche
 - 3- Convention auprès du Conseil Régional dans le cadre du contrat de territoire pour les travaux Cœur de Bourg 2ème tranche
 - 5- Demande subvention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux du Cœur de Bourg 2ème tranche
 - 6- Alimentation électrique de la parcelle AB 61 rue Albert Camus - Travaux du SDEC Energie
 - 7- Contrat de Location pour le futur atelier municipal avec les consorts GRIMALDI
 - 8- PLU (Plan local d'Urbanisme) : Création de la commission
- Questions et informations diverses :
- Renouvellement partiel ligne de trésorerie
 - Point sur l'inauguration du Cœur de Bourg du 20 janvier 2018
 - Autres ...

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 16 janvier 2018

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE FONTAINE ETOUPEFOUR' around the perimeter and the year '1474' at the bottom. The signature is written in a cursive style.